

**Production de paysage et culture technique. L'emploi de la
céramique architecturale au Québec, du XVIIe au XXe siècle
(note de recherche)**

Paul-Louis Martin

Des systèmes techniques
Volume 13, numéro 2, 1989

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/015080ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/015080ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (imprimé)
1703-7921 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

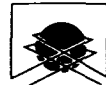
Martin, P.-L. (1989). Production de paysage et culture technique. L'emploi de la céramique architecturale au Québec, du XVIIe au XXe siècle (note de recherche). *Anthropologie et Sociétés*, 13(2), 115–120.
<https://doi.org/10.7202/015080ar>

PRODUCTION DE PAYSAGE ET CULTURE TECHNIQUE

L'emploi de la céramique architecturale au Québec, du XVII^e au XX^e siècle

(Note de recherche)

Paul-Louis Martin



La production des paysages ruraux, urbains ou industriels d'un pays est le résultat d'une combinaison de facteurs naturels et culturels. Des interactions nombreuses et dynamiques s'établissent entre les matériaux naturels disponibles et ceux qui les utilisent, les transforment ou les exploitent. L'emploi répété de matériaux vernaculaires, de formes et de procédés techniques façonne au fil des années une image cohérente du paysage d'une ville, d'une région. Si bien qu'on tient rapidement pour acquises telles traditions artisanales, tel art de bâtir, telle culture technique sans s'interroger sur certaines contraintes qui ont pu limiter le choix des bâtisseurs. Ainsi en va-t-il de l'emploi de la brique comme matériau de construction au Québec : faute d'en maîtriser les techniques de fabrication avant le milieu du XIX^e siècle, les bâtisseurs ont dû employer le bois et la pierre, de façon inégalement partagée entre les milieux rural et urbain.

Il en est résulté une architecture domestique relativement différenciée selon les régions et les époques, ainsi que des conséquences fréquemment désastreuses sur le plan social (incendies, faible capitalisation), particulièrement en milieu urbain. Après avoir identifié les causes qui ont exclu la céramique architecturale du paysage bâti, on tentera de retracer ce passage d'un seuil technique et on examinera son impact ultérieur sur la production architecturale.

Une dynamique caractérisée

Les premières années d'établissement de la colonie française en Amérique (1608-1648) sont placées sous le signe de l'urgence. Aussitôt débarqués à Québec, les arrivants ont à s'abriter des rigueurs du climat, à préparer leur hivernement, à s'assurer de provisions suffisantes et à se prémunir contre d'éventuelles attaques.

Une première génération d'habitations et de dépendances surgit donc au pied du cap de Québec. Elles sont en bois, d'abord parce que ce matériau abonde tout autour et aussi parce que les charpentiers de navire savent le dresser et l'assembler rapidement. L'Habitation de Champlain et les maisons des premiers colons sont effectivement des assemblages de bois soit en pièces sur pièces, en

pièces sur soles, de pieux en terre, soit assez souvent de colombage pierrotté, couverts de planches, de bardeaux, d'écorces ou de chaume. Les inconvénients de ces constructions hâtives se feront vite sentir (retrait du bois au séchage, inconfort des planchers de terre, faible étanchéité des toits et des ouvertures, etc.), mais ils seront progressivement surmontés au fur et à mesure des expériences accumulées. Tant et si bien que la maison de bois, en milieu rural tout au moins, dominera (par 85 %) le paysage agraire tout au long du Régime français (Léonidoff 1982).

En milieu urbain, l'image tend très vite à s'inverser. Aux inconvénients déjà décrits des habitations en bois, il faut ajouter leur faible résistance au feu de l'ennemi (n'oublions pas la guerre de Trente Ans [1618-1648]) et les risques d'incendies multiples provenant des foyers où l'on cuit et chauffe en quasi permanence. Finalement, une sagesse économique et un message implicite d'enracinement, de durée, de continuité et de solidité s'expriment dans la construction en dur, dans les édifices en maçonnerie de pierres ou de briques. À partir de 1620, moment où les Récollets érigent un premier four à chaux, une nouvelle dynamique apparaît : remplacer les habitations primitives en bois par de solides constructions de pierres. Certes les coûts ne sont plus les mêmes, il faut compter plus de temps et de main-d'œuvre, mais l'investissement rapporte aussi davantage à long terme : « ce sont des constructions permanentes faites pour durer des siècles, ne réclamant pas de coûteux entretiens » (Roux 1976 : 171). Champlain, le fondateur de la ville, remplace sa première habitation de bois par une construction en maçonnerie en 1624, imité ensuite par la plupart des communautés religieuses (Ursulines, Hospitalières, Récollets), les autorités civiles et quelques riches marchands de la ville. Jusqu'à l'incendie de la Basse-Ville en 1682, ce sont toutefois les constructions en bois et en colombage pierrotté qui continuent de dominer par leur nombre (Charbonneau 1988 : 173).

Pour éviter la répétition de tels désastres, les intendants cherchent à interdire l'usage du bois dans les constructions urbaines, en particulier pour les murs et les toitures. Les premières ordonnances à cet effet, en 1688 et en 1727, inaugurent une longue suite de mesures de prévention et de sécurité que les autorités civiles tenteront, tant bien que mal, de faire respecter. Mais le fléau subsistera malgré tout jusqu'en plein XX^e siècle. Il n'est guère de ville au Québec qui n'ait connu une ou deux conflagrations au cours de son histoire, les plus récentes étant celles de Trois-Rivières en 1908 et Rimouski en 1950. Quant à la ville même de Québec, les mesures réglementaires finirent par porter fruit. Au milieu du XVIII^e siècle, la ville intra muros suscitait ce témoignage du voyageur Pehr Kalm : « La plupart des maisons sont en pierre [...] On rencontre encore, en ville, quelques rares maisons de bois, mais quand elles ont pris de l'âge, on en construit de nouvelles, non plus en bois mais en pierre » (1977 : 324, folio 777).

La céramique architecturale

Et la brique ? Produite comme la tuile et les carreaux par la transformation artificielle de la terre grasse, la brique sert depuis des centaines d'années à la construction d'édifices. Les multiples qualités du matériau et sa résistance au feu

le présentaient comme une alternative valable à la pierre : à son premier voyage à Hochelaga (Montréal), Champlain expérimente d'ailleurs la cuisson de l'argile locale pour en vérifier les possibilités d'usage (Champlain 1973). Le résultat lui paraît satisfaisant. Mais il fallait tenir compte de plusieurs contraintes : recruter et installer en Nouvelle-France des briquetiers compétents, produire une brique dure et dense qui résiste aux effets pernicious d'un climat difficile — pluie, gel, vents, dégel, dessèchements, etc. L'établissement d'une première briqueterie se fait attendre jusqu'en 1641 : Pierre Drouin s'installe alors à l'Ange-Gardien, près de Québec. On connaît peu de choses de cette production, probablement de faible envergure et vraisemblablement limitée à des usages à l'intérieur des habitations (fours à pain, poêles de briques, dallages, cloisonnements, cheminées). En effet, le premier édifice aux murs extérieurs de brique n'est construit qu'en 1673-74, il s'agit de la chapelle des Jésuites à Lorette (Moussette et Pothier 1985 : 1). Pierre Drouin fournit 24 000 briques, amenées par bateau de l'Ange-Gardien à Sillery puis transportées par traînes jusqu'à Lorette au début de l'hiver. La quantité ne suffisait pas, on en fabrique 30 000 autres sur place, dans des fosses à ciel ouvert. Le résultat est désastreux : vingt ans plus tard, la chapelle doit être reconstruite car les briques se décomposent. Le produit n'est manifestement pas au point : mauvaise argile, dégraissants ou mixage insuffisants, moulage à trop faible pression, cuisson inégale ou à trop basse température, l'un ou l'autre de ces facteurs peuvent expliquer les déficiences des briques. Molles et poreuses, elles ne résistent pas aux intempéries du Canada.

Cette malheureuse expérience jette dès lors le discrédit sur la brique canadienne : la mise au ban durera près d'un siècle et demi. Bien sûr la fabrication ne fut pas totalement abandonnée, c'est seulement l'usage extérieur qui disparut du paysage construit. Quelques artisans et quelques briqueteries parviennent à écouler leur production (briques, carreaux, tuiles, poteries) sur les marchés urbains de Québec, Trois-Rivières et Montréal, et ce tout au long du Régime français. Mais invariablement, on ne la retrouve qu'à l'intérieur des constructions, preuves archéologiques à l'appui (Moussette et Pothier 1985 : 1).

Conscientes de cette lacune, les autorités civiles tentent à plusieurs reprises d'attirer dans la colonie des artisans d'expérience (briquetiers, tuiliers) en 1688, 1711, 1717, 1729 et 1733 pour résoudre les problèmes de production : peine perdue, la fabrication de briques reste marginale. Pehr Kalm note dans son journal en 1749 : « *Les habitations rurales, dans cette partie-ci du Canada [autour de Québec], se présentent de la façon suivante : elles sont construites en pierre ou en bois ; si elles ne sont pas en bois, elles sont en pierre et jamais en briques, car il n'y a encore ici aucune bonne briqueterie [...]* » (Kalm 1977 : 291, folio 754 ; nous soulignons). Et pour ce qui est des environs de Montréal : « *De nombreuses maisons rurales sont en bois, avec de l'argile solidement enfoncée dans les interstices et une cheminée au milieu du toit ; quant aux maisons en pierre, il s'agit bien de pierre et non pas de briques [...]* » (*ibid.* : 430, folio 842 ; nous soulignons).

Après la Conquête anglaise, l'arrivée de nouveaux entrepreneurs suscite un regain d'activités dans le secteur de la céramique architecturale. Une nouvelle briqueterie est projetée dans l'île Ronde, en face de Sorel, dès 1764 (ANQ-M). Sur la rive du fleuve, la maison du gouverneur du fort William-Henry (Sorel) est

construite, en 1781, en maçonnerie de briques. Ce fait banal mérite l'attention puisqu'un voyageur célèbre, l'évêque anglican Jacob Mountain, prend la peine de le signaler ainsi dans son carnet quelques années plus tard : « This house is almost unique in this country, being built of red brick, with a low wall of the same surrounding the court yard » (RAPQ : 136). Voilà une observation de grand intérêt qui confirme la rareté du matériau et en même temps le début d'une reprise de fabrication. On peut avancer deux hypothèses, soit que les nouveaux arrivants ignorent les contraintes du pays et s'appêtent à revivre les malheureuses expériences d'il y a plus d'un siècle, soit encore qu'ils estiment leurs procédés de fabrication supérieurs à ceux des Canadiens et qu'ils n'hésitent pas à les mettre à l'épreuve¹.

La seconde hypothèse nous semble plausible, même si des recherches plus approfondies restent à poursuivre pour la confirmer. D'une part, il faut considérer l'apport technologique possible des ingénieurs royaux, des soldats-artisans et des entrepreneurs anglais. Ne provenaient-ils pas de pays où la céramique et l'usage de la brique étaient à ce moment même en plein essor ? D'autre part, ne voit-on pas apparaître, quelques années plus tard, chez les potiers du Richelieu, le moulin à terre à traction animale dont l'usage se répand rapidement (Gaumont et Martin 1978) ? Cet instrument, totalement absent antérieurement, permettait un meilleur malaxage des terres grasses et conséquemment donnait un produit de cuisson beaucoup plus homogène. Quoi qu'il en soit, l'industrie de la brique s'anime sensiblement après les années 1830 : plusieurs nouvelles briqueteries apparaissent dans toute la vallée du Saint-Laurent.

L'une des principales innovations techniques demeure cependant la machine à mouler d'Ellis (1834) qui permet de produire vingt briques à la minute, 9 600 en huit heures. La pression de cinquante tonnes appliquée aux moules en fonte et en plaques d'acier poli donne une brique d'une grande densité, plus durable et plus belle (Anonyme 1834 : 224). D'ailleurs les publicistes de l'époque ne tarissent pas d'éloge sur l'avenir de cette céramique renouvelée (Taché 1855 : 350).

La brique industrielle devient vite le matériau durable par excellence, économique, souple à utiliser et massivement disponible. En moins d'un demi-siècle elle remplace en milieu urbain la maçonnerie de pierre, mais surtout le bois si peu sécuritaire : « Un autre grand progrès est accompli pour éviter désormais les terribles désastres dus au feu : le remplacement du bois par des matériaux incombustibles. En 1861, sur les 8 269 maisons de la ville de Québec, 4 487 étaient en bois, 2 322 en pierre, 1 460 en briques. Après les grands sinistres de 1866, 1870, 1876, 1881, les quartiers Saint-Jean, Montcalm, Saint-Sauveur, Saint-Roch sont peu à peu reconstruits en dur. C'est la brique qui se substitue au bois, comme plus économique que la pierre. Sur les toits, le bois est remplacé par la tôle, peinte de couleurs variées et surtout de rouge » (Blanchard 1935 : 233).

Cela va de soi, le nombre de briqueteries augmente aussi de façon phénoménale, de fait il décuple entre 1851 et 1911, approchant la centaine (*ibid.*)

1. Soit dit en passant, cette maison de 1781 existe toujours à Sorel, bien que ses murs de brique aient été revêtus de parements de bois il y a très longtemps. Elle a été classée monument historique en 1957.

L'expansion urbaine s'accélérait sans cesse au début du XX^e siècle, on ne s'étonne donc pas de l'emploi de loin dominant de la brique dans l'édification de quartiers complets des villes du Québec : usines, écoles, maisons, édifices publics, institutionnels, etc.² De nouveaux produits (blocs isolants) s'ajoutèrent peu à peu aux briques traditionnelles et permirent à l'industrie de connaître un essor maximal, entre les deux guerres. Depuis lors la céramique architecturale subit la concurrence de matériaux dits modernes comme le béton, l'aluminium, les tôles peintes, les plastiques, et plus récemment les panneaux de pierre polie, offrant chacun une bonne résistance au feu. Structuralement et intrinsèquement, les quartiers urbains du XX^e siècle sont désormais à l'abri des grandes conflagrations.

Conclusion

Cette simple relation historique entre les conditions climatiques, les traditions artisanales et le contrôle architectural en milieu urbain illustre de façon éloquente l'envergure d'une application technologique. Il faudrait certes des recherches plus poussées pour évaluer la diffusion régionale et mesurer l'usage persistant des autres matériaux comme le bois, en dehors des zones urbaines à forte densité. D'ores et déjà, on peut se permettre d'affirmer que la céramique architecturale a changé profondément le visage construit des principales villes du Québec³. L'interprétation et la lecture des paysages urbains acquièrent de ce fait de nouvelles dimensions.

Références

Ouvrages

ANONYME

1834 « Machine for Making Bricks », *Ohio State Journal*, May 15, reproduit dans *New York Farmer*, II, July.

BLANCHARD R.

1935 *L'Est du Canada français*, « Province de Québec », tome 2. Paris : Librairie Masson & Cie, Montréal : Librairie Beauchemin Limitée.

CHAMPLAIN S. de

1973 *Œuvres de Champlain*. 3 volumes. Montréal : Éditions du Jour.

CHARBONNEAU A.

1988 « Les carrières de pierre dans la région de Québec sous le Régime français » : 173-209, in J.C. Dupont (dir.).

DUPONT J.C. (dir.)

1988 *Exercices des métiers de la pierre et de l'argile*. Québec : Centre d'études sur la langue, les arts et les traditions populaires des francophones en Amérique du Nord, Université Laval.

2. Recensements de 1851 à 1911. Voir aussi : J. Keele (1915 : 129).

3. Une grande partie des éléments de ce texte ont déjà été publiés par l'auteur (voir Martin 1988).

GAUMONT M. et P.L. Martin

1978 *Les maîtres potiers du bourg St-Denis*. Québec : Ministre des Affaires culturelles.

KALM P.

1977 *Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749*. Traduction annotée du journal de route par Jacques Rousseau et Guy Béthune avec le concours de Pierre Morisset. Montréal : Pierre Tisseyre.

KEELE J.

1915 *Preliminary Report on Clay and Shale Deposits of the Province of Québec*. Ottawa Department of Mines, Geological Survey of Canada, Memoir 64.

LÉONIDOFF G.-P.

1982 « L'habitat de bois en Nouvelle-France : son importance et ses techniques de construction », *Bulletin d'histoire de la culture matérielle*, 14 : 19-35.

MARTIN P.L.

1988 « Introduction aux métiers de la pierre et de l'argile » : 1-50, in J.C. Dupont (dir.).

MOUSSETTE M. et L. Pothier

1985 *La céramique architecturale du site du premier palais de l'Intendant à Québec*. Rapport manuscrit.

ROUX S.

1976 *La maison dans l'histoire*. Paris : Albin Michel.

TACHÉ J.C.

1855 *Le Canada à l'Exposition universelle*. Toronto : John Lovell.

Archives

ANQ-M, Greffe de Me Louis de Tourville, société entre le Sr J. Bonfield et Jean Le Roux dit Provensal, 21 nov. 1764, n° 231.

RAPQ 1959-60, « From Québec to Niagara in 1794, Diary of Bishop Jacob Mountain ».

*Paul-Louis Martin
Martin, Léonidoff,
Provencher, Lepage et Ass.
342, rue Fraser
Québec (Québec)
Canada G1S 1R1*